

Assemblée publique

District électoral de Sainte-Marthe

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 2 mai 2023, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 49 / 2023 modifiant le Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) afin de créer la zone résidentielle RES-4238 à même une partie de la zone RES-4191 et modifier les limites de l'espace vert Gustave-Catellier.
- 2 Ce projet de règlement affecte les zones ci-après identifiées de la manière ci-dessous décrite.

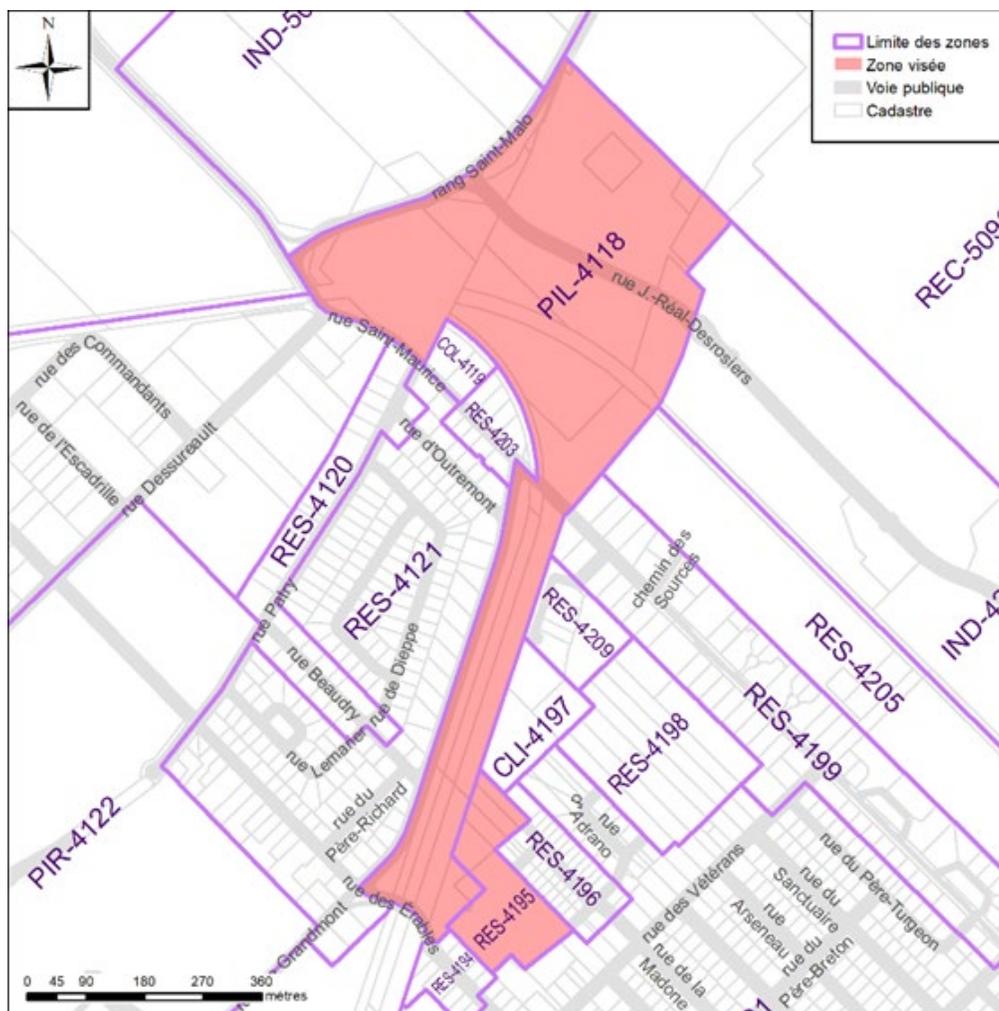
DISPOSITIONS # 1 à 3

Objet :

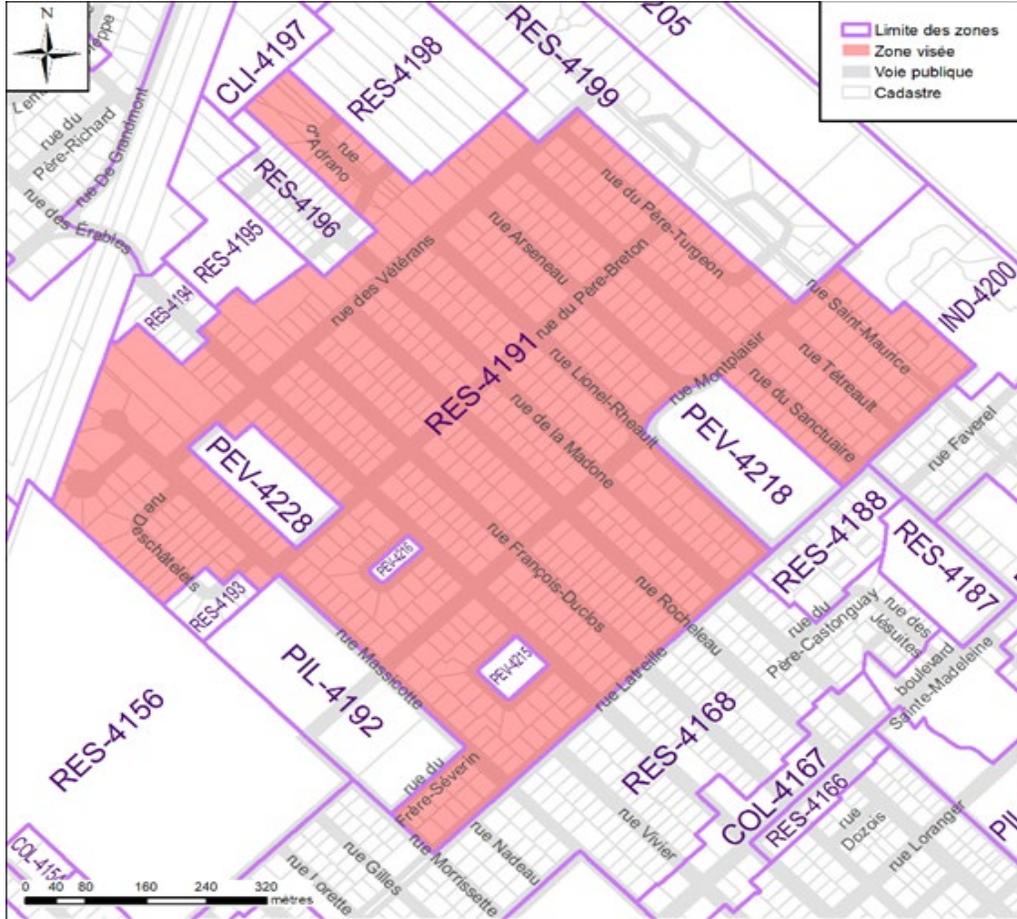
- Modifier les limites de la zone PIL-4118, à même une partie de la zone RES-4195;
- Créer la zone RES-4238 à même une partie de la zone RES-4191.

Zones visées :

PIL-4118 et RES-4195

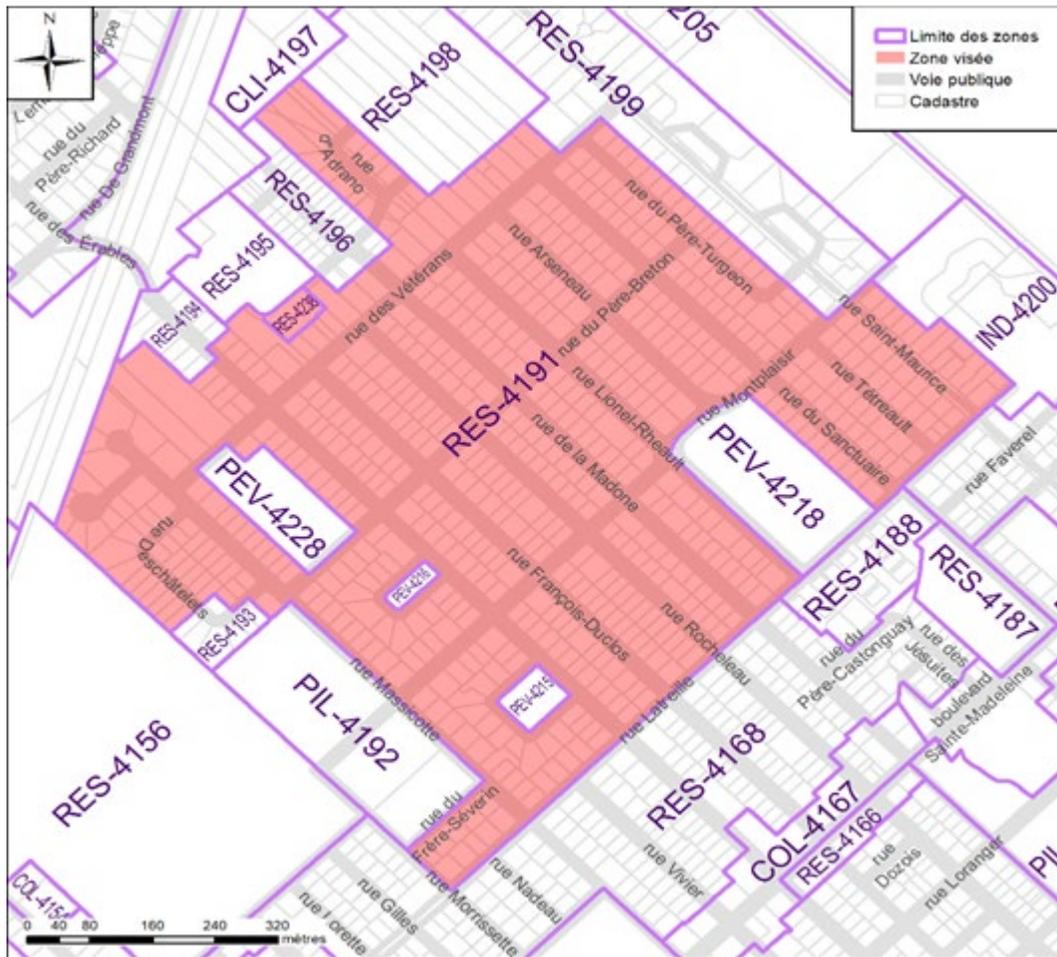


RES-4191



Zone à être créée par le projet de règlement n° 49 / 2023 :

Zone RES-4238



3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 6 juin 2023 à 18 h 00**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

- 4 Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :
- Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter le projet de règlement n° 49/2023 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net :

Trois-Rivières, ce 17 mai 2023.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002